



20190594252018

DATE DEPOT : 08/07/2019

N° DE DEPOT : 59425

N° GESTION : 2016B04154

N° SIREN : 818498081

DENOMINATION : A+R DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 26 rue Taine 75012 Paris

MILLESIME : 2018



20190594252018

DATE DEPOT : 08/07/2019

N° DE DEPOT : 59425

N° GESTION : 2016B04154

N° SIREN : 818498081

DENOMINATION : A+R DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 26 rue Taine 75012 Paris

MILLESIME : 2018

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

10 JUIL. 2019

Sous le N° :

59 425 *fr*

A+R DEVELOPPEMENT

26 RUE DE TAINE

75012 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
Autres immobilisations corporelles		1 263	546	717	0,94	350	0,57
TOTAL (I)		1 263	546	717	0,94	350	0,57
Actif circulant							
Clients et comptes rattachés						420	0,69
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						6 818	11,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 536		2 536	3,32	1 525	2,50
Valeurs mobilières de placement		5 600		5 600	7,33	5 600	9,16
Disponibilités		67 505		67 505	89,41	46 401	75,93
TOTAL (II)		75 640		75 640	99,06	60 764	99,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		76 904	546	76 358	100,00	61 114	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1,31	1 000	1,84
Réserve légale	100	0,13	100	0,16
Report à nouveau	235	0,31	1 379	2,26
Résultat de l'exercice	-438	-0,56	-1 143	-1,68
TOTAL(I)	897	1,17	1 335	2,18
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés			19 463	31,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 767	71,72	26 679	43,65
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			2 500	4,09
. Organismes sociaux	1 329	1,74	6 153	10,07
. Etat, impôts sur les bénéfices	190	0,25		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 867	7,68	4 984	8,16
Autres dettes	13 308	17,43		
TOTAL(IV)	75 461	98,83	59 779	97,82
TOTAL PASSIF (I à V)	76 358	100,00	61 114	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 76 357,60 E.

Le résultat net comptable est une perte de 438,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/06/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Pas de CICE.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 263 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	598	665		1 263
Immobilisations financières				
TOTAL	598	665		1 263

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 546 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	248	298		546
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	248	298		546

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et informatique	598	448	151	3 ans
Mobilier	665	99	566	3 ans
TOTAL	1 263	546	717	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 2 536 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 536	2 536	
TOTAL	2 536	2 536	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10	100,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10	100,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 75 461 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	54 767	54 767		
Dettes fiscales & sociales	7 386	7 386		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 308	13 308		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	75 461	75 461		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 48 085 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	34 450
Dettes fiscales & sociales	327
Autres dettes	13 308
TOTAL	48 085

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 210 665 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	175 060	83,10 %
Prestations de services	30 000	14,24 %
Produits des activités annexes	5 605	2,66 %
TOTAL	210 665	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 190 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	2 270		2 270
Résultat financier	139		139
Résultat exceptionnel	-2 658		-2 658
Participation des salariés			
TOTAL	-248	190	-438

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 48 085 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	34 450
Fournisseurs(4081000000)	34 450
Dettes fiscales et sociales :	327
Autres charges a payer(4386000000)	327
Autres dettes :	13 308
Avoir a etablr(4198100000)	13 308
TOTAL	48 085

A+R DEVELOPPEMENT
26 rue Taine
75012 PARIS

Certifié conforme
AS

A+R DEVELOPPEMENT

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 26 RUE DE TAINE

75012 PARIS

R.C.S : PARIS 818498081

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2019 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir une perte de -438,29 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 235,31 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -202,98 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de -202,98 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -438,29 Euros. Il passera ainsi de 235,31 Euros, à la somme de -202,98 Euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme

Le Président du Conseil d'Administration

Certifié conforme.
A+R DEVELOPPEMENT
26 rue Taine
75012 PARIS
RS

A+R DEVELOPPEMENT

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 26 RUE DE TAINE

75012 PARIS

R.C.S : PARIS 818498081

Rapport de gestion sur les opérations **De l'exercice clos le 31/12/2018**

RACHIDA ABOUNIT, associé unique et gérant de la société A+R DEVELOPPEMENT, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 210 665,18 Euros contre 264 253,52 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de ventes de marchandises.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 208 417,45 Euros pour l'exercice, contre 265 430,31 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 37 639,53 Euros au 31/12/2018 contre 39 257,28 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 745,00 Euros au 31/12/2018 contre 7 777,31 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 17 982,00 Euros au 31/12/2018 contre 37 582,56 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 7 471,52 Euros au 31/12/2018 et 13 334,78 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 297,97 Euros au 31/12/2018 contre 199,45 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 138,93 Euros, contre néant pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à -2 657,61 Euros au 31/12/2018, contre néant au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de -438,29 Euros contre une perte de -1 143,49 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice 2019, nous envisageons un accroissement du chiffre d'affaires.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 1 263,36 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 546,18 Euros, soit un montant net de 717,18 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 350,15 Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 75 640,42 Euros, contre 60 763,92 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à 897,02 Euros, contre 1 335,31 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 75 460,58 Euros contre 59 778,76 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 210 687,84 Euros au 31/12/2018, contre 264 286,82 Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à 30 778,96 Euros, soit 17,58 % pour l'exercice clos le 31/12/2018, contre 64 933,49 Euros, soit 28,02 % l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à 2 270,39 Euros, contre -1 143,49 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2018 fait ressortir une perte de -438,29 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 235,31 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -202,98 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -438,29 Euros. Il passera ainsi de 235,31 Euros, à la somme de -202,98 Euros après affectation.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS

Le 31/05/2019

Le Président

Certifié conforme
A+R DEVELOPPEMENT
26 rue Taine
75012 PARIS